

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE A LAVEY

LE SAMEDI 17 NOVEMBRE 2001

A 14H00, Après un morceau de musique interprété par la fanfare de Lavey, notre Président, **Etienne MIEVILLE** ouvre l'assemblée des délégués de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique. Il souhaite la cordiale bienvenue à chacun à Lavey.

Cette journée est à marquer d'une pierre blanche, il s'agit de la première réunion des délégués de notre nouvelle association, née de la fusion du 7 avril 2001 entre l'Association Vaudoise de Gymnastique Féminine et la Société Cantonale Vaudoise de Gymnastique. C'est aussi la première occasion pour votre Comité Cantonal de se présenter incorpore.

Remerciements à la société de Gymnastique de Lavey, organisatrice de cette journée.

Nous sommes particulièrement fiers de saluer nos invités :

M. Pierre ROCHAT, Président du Grand Conseil

Mme Elisabeth STUCKI, Députée

M. Alain PONNAZ, Syndic de Lavey

M. Michel FIAUX, Président du Conseil Communal de Lavey

M. Marcel FIAUX, Président d'honneur de la FSG Lavey

Mme Viviane GAY BALMAS, Présidente de la FSG Lavey

M. Charly WEBER, Vice-président de la FSG

M. Jean-Jacques MEYSTRE, Président technique de l'URG

M. Raymond BRON, chef du Service de l'éducation physique et du sport

M. Marcel PARIETTI, Responsable de la Commission cantonale du Sport-Toto

M. Pierre CHABLOZ, Président d'honneur de l'Union européenne de

gymnastique

M. Robert LAVANCHY, Pasteur

Mme Myriam MATTHEY, Membre honoraire de la FSG Lavey

M. Robert MATTHEY, Membre honoraire de la FSG Lavey

M. Jean-Pierre ANSERMET, Membre honoraire de la FSG Lavey

Mme Danielle DUCHOUD, Correspondante GYM Live

Mme Corinne GABIOUD, Correspondante de la Presse

Nos honoraires fédéraux :

M. René CORNU

M. Georges DURUSSEL

M. Albert BONIN

M. Daniel BURNAND

M. Jean-Daniel BLANC

Mme Myriam HARNISCH, dernière Présidente AVGF

M. Jean-Claude BRELAZ, dernier Président SCVG

M. Jean-Claude MOTTAZ, Président du comité du groupe vaudois de l'Union

fédérale

des gymnastes vétérans

M. Jean-Claude SAPORITI, dernier Président AVGH

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE
M. Jean-François ROSSIER, banneret cantonal
M. Gino MULLER, Président de la Société cantonale des musiques vaudoises
et délégué
des 6 Grands
M. Patrick SIMONIN, Président de la Fédération des jeunes
campagnardes.

Des salutations particulières sont adressées à nos membres honoraires cantonaux.
La liste nominative des membres présents et excusés, a été remise à l'entrée.
Salutations aux membres d'honneur ainsi que nos membres détenteurs d'une
distinction honorifique ou de l'insigne du mérite FSG.
Salutations aux journalistes présents et remerciements pour leur travail
d'information et promotion de la gymnastique.
Un salut cordial va aux 65 collaboratrices et collaborateurs présents parmi nous ;
27 se sont excusés à cette assemblée.
Plusieurs invités nous ont adressé un message d'excuses, accompagné de vœux
pour l'avenir de notre association.

La parole est donnée à **M. Alain PONNAZ**, Syndic, qui souhaite la bienvenue à tous
à Lavey et fait un « bref » historique de sa commune et de sa région. Il signale que
Lavey est la 1^{ère} commune vaudoise depuis le Valais et qu'il est bon d'être le
premier quelque part...
Etienne MIEVILLE remercie M. PONNAZ pour ses aimables paroles et pour l'accueil
réservé à la gymnastique vaudoise.

Conformément aux articles 10.4 et suivants des statuts de l'ACVG, l'assemblée de
ce jour a été convoquée par avis adressé à toutes les sociétés le 17 octobre 2001
et par parution dans le GYM no. 43 d'août 2001. L'ordre du jour était annexé à la
convocation et n'a provoqué aucune remarque.

L'ordre du jour est ainsi admis :

1. Appel
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 7 avril 2001
4. Rapports :
Administratif
Divisions techniques
Financier
Commission de vérification des comptes
5. Approbation des comptes et du budget
6. Proposition du comité cantonal
7. Elections complémentaires au CC
8. Nomination des Membres Honoraires
Nomination Mérites du dirigeant sportif
Nomination Mérites sportifs
Nomination Insigne Juges / Moniteurs
Vétérans Cantonaux
9. Admissions – démissions des sociétés

10. Information Fédération Suisse de Gymnastique

11. Propositions des sociétés

12. Attribution des manifestations

13. Divers

Point 1. Appel des sociétés

Mariette PETERMANN donne lecture des votes :

126 Sociétés présentes avec 305 personnes représentant **201** droits de vote

Majorité absolue 102

Majorité relative 134

66 Sociétés se sont excusées

17 Sociétés sans excuses

Point 2. Désignation des scrutateurs

En date du 17 octobre 2001, les 5 sociétés suivantes : Agiez, Aigle-Alliance, Apples, Yverdon GH et Yverdon groupement féminin, ont été avisées par écrit qu'elles fonctionnent comme scrutateurs à la présente assemblée. Ces sociétés ont transmis les noms des scrutateurs, qui fonctionneront au besoin sous les ordres de **Charles WERNUSS**.

Etienne MIEVILLE a le plaisir de passer la parole à Madame **Viviane GAY BALMAS**, Présidente de la société de gymnastique de Lavey.

Mme GAY BALMAS souhaite la bienvenue à chacun et se réjouit de recevoir la 1^{ère} Assemblée des Délégués de l'ACVG. Elle présente avec brio sa société qui compte 50 adultes, 43 enfants et 20 membres honoraires.

Notre Président remercie Mme GAY BALMAS et la prie de transmettre notre gratitude à tous les membres de sa société pour l'accueil qu'ils nous ont réservé en cette journée.

Point 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 7 avril 2001

Conformément aux statuts de l'ACVG, le procès-verbal de l'assemblée constitutive du 7 avril 2001 à Ecublens a été transmis aux sociétés dans le délai imparti. A ce jour, il n'a provoqué aucune remarque.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Remerciements à **Mariette PETERMANN**, auteur de ce procès-verbal.

Etienne MIEVILLE reprend la parole par ces mots :

Durant l'année écoulée, plusieurs membres des sociétés affiliées à l'ACVG nous ont quittés. Il ne nous est malheureusement pas possible de les citer tous, mais nous tenons à nous associer aux familles et aux proches qui sont dans la peine. Nous leur adressons ici notre sympathie. L'Assemblée se lève à cet effet pendant que la fanfare joue un morceau de circonstance.

Point 4 Rapports

Point 4.1 et 4.2 : Les rapports administratifs et techniques sont parvenus aux sociétés avec la convocation de cette assemblée, à l'exception du rapport de la

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE subdivision trampoline qui a paru dans le bulletin ACVG-INFO et qui a été remis ce jour avec les droits de vote. Ces rapports n'ont suscité aucune remarque. Les rapports précités sont acceptés à l'unanimité. Remerciements aux auteurs des ces rapports.

Point 4.3 : Le rapport des états financiers consolidés au 30 septembre 2001, distribué à chacun en début de cette assemblée est commenté par notre responsable de la division des finances **Pia BOXLER**. Il en résulte un bénéfice de l'exercice de fr. 49'920,47. Les débiteurs à encaisser pour un montant de fr. 118'885,45 se détaille comme suit : solde cotisations 2001 fr. 86'382.—et cotisations des années précédentes pour un montant de fr. 32'503,45.

Les comptes sont mis en discussion au point 5 de l'ordre du jour.

Etienne MIEVILLE rappelle l'acceptation d'une augmentation des cotisations lors de l'assemblée de fusion du 7 avril 2001, seules les cotisations pour les GH et Seniors sont restées inchangées compte tenu que ces membres payaient encore des cotisations à l'AVGH. Cette dernière association a été dissoute lors de leur assemblée du 13 octobre 2001.

Le Comité Cantonal est conscient que les prestations offertes aux catégories gym hommes, dames et seniors sont moindre que celles offertes aux actives et actifs. Proposition du CC : cotisation cantonale pour les GH, Dames et Seniors à fr. 7.--, la cotisation pour les autres catégories de membres reste inchangée.

La cotisation cantonale de fr. 7.—pour les GH, Dames et Seniors est acceptée par les délégués.

Le budget de l'ACVG 2001-2002, distribué également en début d'assemblée, est présenté par **Pia BOXLER**. Un budget équilibré qui se monte à fr. 830'300.--, les charges sont représentées par les cotisations FSG de fr. 402'000.--, division sport élite fr. 203'500, location salle au CMC à Aigle fr. 70'000.--, frais des techniciens fr. 106'000.--, le journal Gym s'autofinance, les autres dépenses correspondent au bon fonctionnement de notre association. Les produits sont principalement alimentés par les cotisations des sociétés, le subside très substantiel du Sport Toto et différentes manifestations gymniques.

Point 4.4 : La commission de vérification des comptes composée de Mmes Nicole Seydoux et Suzanne Wutrich, de MM Serge Barraud, André Berney et René Ruegg rapporte que mandatée et conformément aux dispositions prévues à l'article 12 des statuts a procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2000-2001 arrêtés au 30 septembre 2001. Après pointage des pièces justificatives, la commission a relevé la parfaite concordance des écritures passées dans les comptes. Elle a également contrôlé l'existence des titres et vérifié les soldes des comptes de liquidités figurant à l'actif du bilan et des diverses créances enregistrées.

Elle a constaté que le bilan et les comptes de gestion concordent avec la comptabilité, que celle-ci est tenue avec soin et exactitude et que l'état de la

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE fortune et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

Elle remercie la responsable des finances Pia BOXLER ainsi que les caissiers respectifs AVGF et SCVG pour leur excellent travail et présentation des comptes. En conclusion, elle demande à l'assemblée d'approuver le bilan au 30 septembre 2001 et les comptes de gestion de l'exercice 2000-2001 tels que présentés et de donner décharge au Comité cantonal de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Point 5 **Approbation des comptes et du budget**

Avant d'ouvrir la discussion au sujet des finances, la parole est donnée à **Charles WERNUSS**, responsable de la division presse-info qui donne des indications sur la base de calcul du nombre d'abonnements du journal Gym qui sera facturé aux sociétés, soit :

- 5 abonnements de base par société
- 25 % des membres travaillants, membres passifs, honoraires et honneurs, uniquement les adultes (sans la jeunesse).

Les corrections des factures 2001 aux sociétés se feront en 2002, selon le mode ci-dessus.

Aucune remarque ou question sur les finances.

Les comptes arrêtés au 30.09.2001, le budget 2001/2002 et le rapport de vérification des comptes sont acceptés à l'unanimité.

Etienne MIEVILLE adresse nos sincères remerciements à **Pia BOXLER**, notre responsable des finances pour son excellent travail, nous sommes conscients de la lourde tâche qui lui incombait de boucler ce premier exercice. Les applaudissements de l'Assemblée lui sont bien mérités.

Voilà bientôt huit mois que nous fonctionnons ensemble et que nous avons appris à nous connaître. Ce n'est pas toujours évident de rassembler autour d'une table onze personnes de régions différentes qui ont des affinités divergentes mais pas forcément contradictoires. Aujourd'hui **Ariane MAYOR**, notre vice-présidente présente, avec humour, ses collègues du Comité cantonal. Textes que vous retrouverez dans le GYM no. 45 de décembre 2001.

Point 6 **Propositions du comité cantonal**

Marianne CONTI, responsable de la division gymnastique de sociétés, avec les techniciennes et techniciens des subdivisions, ainsi que ses collègues du comité cantonal se posent de nombreuses questions. A savoir : Pourquoi les sociétés membres de l'ACVG ne veulent-elles plus prendre en charge l'organisation de nos fêtes de gymnastique ? Elle s'adresse aux présidentes et présidents s'ils ont pensé à leurs gymnastes et leurs moniteurs qui tout au long de l'année s'entraînent et qui suivent des cours de formation, n'ont-ils pas la possibilité de mesurer leurs capacités gymniques lors d'une fête de gymnastique organisée dans notre association?

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE
L'ACVG se préoccupe tous les jours de l'avenir de la gymnastique vaudoise. Sans l'aide des sociétés pourtant, il lui est impossible d'aller de l'avant.

Elle n'attend pas de réponse aujourd'hui mais invite les sociétés à participer à la conférence des dirigeants de sociétés qui se déroulera en début 2002.

Une note positive, à la fin de cette assemblée, vous aurez accepté la candidature de la Société de St-Prex pour l'organisation de la Fête Cantonale Jeunesse 2003.

Marianne termine en remerciant toutes les techniciennes, techniciens de la division, soit environ 35 personnes qui mettent leur passion de la gymnastique au service des sociétés de notre canton et développent la gymnastique de sociétés et qui l'ont soutenue tout au long de cette première année de comité cantonal.

Notre Président **Etienne MIEVILLE** aborde un problème lancinant : le paiement des cotisations. Il rappelle que l'Association cantonale est chargée par la Fédération suisse de gym d'encaisser toutes les cotisations. Cette même fédération adresse à l'ACVG une facture pour l'ensemble des cotisations des sociétés du canton, que l'ACVG doit honorer dans un délai fixé et passé ce délai compte des intérêts de retard.

Ainsi lorsqu'une société rechigne à payer ses cotisations à l'ACVG, c'est celle-ci qui doit avancer l'argent à la Fédération. A ce jour, un montant de fr. 25'000.— de cotisations 2001 est impayé par les sociétés, mais plus grave... un solde de fr. 23'000.— de cotisations des années précédentes. L'envoi de rappel n'est pas gratuit ! A l'avenir de telles situations ne seront plus acceptées, l'ACVG sera plus strict et va étudier les moyens à sa disposition pour intervenir auprès de ces sociétés.

L'Assemblée manifeste son approbation des propos de notre Président par des applaudissements nourris.

La parole est donnée à Monsieur **Raymond BRON** chef du service de l'éducation physique et des sports du canton de Vaud. A l'honneur dans le GYM d'octobre dernier, la gymnastique il la connaît bien puisqu'il a débuté sa carrière de gymnaste à Lausanne-Bourgeoise. Il a fait en sorte que les bureaux de notre association se situent dans le même bâtiment que les bureaux de son service.

M. Bron : Quelques mots suite à la fusion des deux associations le 7 avril 2001 « Que seraient les hommes sans les femmes ». Il félicite l'ACVG de l'appellation DIVISION et d'avoir jeté le mot Ressort. Il a constaté que le bureau de Maillefer est toujours allumé aussi tard qu'auparavant et que l'activité y est toujours aussi intense. Il rappelle le soutien de l'Etat à la gymnastique vaudoise et apprécie la bonne collaboration. Remerciements au nom de ses collègues du SEPS et forme ses meilleurs vœux pour l'avenir de l'ACVG.

Applaudissements des délégués en remerciements des propos tenus par M. Bron.

Point 7 : Elections complémentaires au CC

Le 7 avril dernier, l'Assemblée a élu pour 3 ans le comité cantonal. A cette époque le poste de responsable de la division athlétisme était vacant. Depuis déjà quelques temps M. **Thony CHEVALLEY** de la société de Lucens a rejoint le comité cantonal. Conformément à l'article 11.4 des statuts, l'élection au poste de responsable de la division athlétisme doit se faire par l'Assemblée.

Thony CHEVALLEY est élu à l'unanimité.

Etienne MIEVILLE remercie l'Assemblée, félicite et souhaite officiellement la cordiale bienvenue à **Thony** au sein du comité cantonal.

Notre président doit déplorer la démission de **Francine MEYSTRE** avec regrets mais respect. Suite à la mise en place des nouvelles structures de l'ACVG, nous étions conscients que des adaptations seraient nécessaires. Francine n'a malheureusement pas trouvé ses marques au poste de vice-présidente technique. Le comité va en tirer les conséquences ces prochains mois afin de répartir d'une manière différente les charges techniques entre les membres du CC.

Véronique FRIEDEL fait une présentation de **Francine** et lui souhaite bon vent pour la suite...

Suite à cette démission, le comité cantonal n'a pas de candidat à présenter. La discussion est ouverte si un candidat désire être présenté par l'assemblée. Tel n'est pas le cas.

En parallèle à l'adaptation des structures, le comité cantonal partira à la recherche de l'oiseau rare qu'il espère vous présenter à la prochaine AD.

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ACVG quittent leur poste, il s'agit de :

Magali BERNEY, responsable de la réservation des salles.

Denise BURDET, division gymnastique de sociétés, membre subdivision gymnastique enfantine.

Catherine IAGGI, division gymnastique de sociétés, membre subdivision gymnastique enfantine.

Isabelle MARTIN, division gymnastique de sociétés, membre subdivision dames seniors.

Marianne CONTI, division gymnastique de sociétés, responsable subdivision gym enfantine.

Marianne PITTET, division agrès, responsable concours région A.

Thomas TOODT, division agrès, responsable cadre.

Remerciements chaleureux à toutes ces personnes pour leur activité et leur dévouement qu'elles ont eu durant de nombreuses années au sein de la gymnastique vaudoise. Une petite attention leur est remise.

Point 8 : Nomination des membres honoraires ACVG

Ariane MAYOR présente le membre destiné à recevoir le titre de membre honoraire ACVG, Il s'agit de Monsieur **Jean-Claude SAPORITI**, dernier président AVGH.

M. Saporiti remplit les conditions et est nommé par de chaleureux applaudissements.

Point 8.1 : Nomination Mérites du dirigeant sportif ACVG

Ariane MAYOR a le plaisir de remettre cette distinction à 11 personnes, ce sont : Mmes Renée GNAEGI, Mariette PETERMANN, Christine TOMBEZ ; MM. Claude BIDLINGMEYER, Marcel BLASER, Armand BOVAY, Alfonso CASARINI, Olivier

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE CROTTAZ, Michel DESPLAND, Marcel PETERMANN, Christian ROCHAT. Bravo et félicitations à tous.

Point 8.2 : Nomination Mérites sportifs ACVG

Jacques-Henri BOILLET a le plaisir de remettre ce mérite à un(e) gymnaste ou un groupe ayant obtenu un titre sur le plan national ou international.

Individuel :

Alexandra BALZ, FSG Nyon ; Cécilia BONATO, FSG Montreux ; Joanie ECUYER et Fanny PERRET de Bex SFEP ; Valérie DE PAZ, Sophie PEREZ, Michel BOILLET et Ludovic MARTIN du Centre Régional Romand de Trampoline. Tous ces gymnastes ont obtenu un titre de champion(ne) suisse dans leur catégorie respective.

Groupe :

Aigle-Alliance Agrès Artistique : 1^{er} rang Coupe Suisse Jeunesse à Bulle.

Bex SFEP Gymnastique & Dance : Championnes Suisses production avec engin à main à Berne.

Bex SFEP Groupe Junior GR : Championnes Suisses Junior à Coire.

FSG Nyon Provi'Gym Equipe Vaud 1 Gymnastique artistique : Championnes Suisses par équipe à Steckborn.

Un grand bravo à tous ces gymnastes pour leurs excellents résultats.

Point 8.3 : Nomination Insigne Juge et Moniteur ACVG

Francine MEYSTRE a le plaisir de remettre cet insigne à 33 juges pour 10 ans d'activité, ce sont :

Mmes Myriam AEBY, Christiane ALLAMAND, Murielle ARN, Clarys AUGSBURGER, Elisabeth BIDLINGMEYER, Denise BLUM, Elisabeth COLLAUD, Antoinette CUENDET, Christine DECOLLOGNY, Nicole DELALOYE, Nadia DOTTI GOLFETTO, Dominique GACHOUD, Florence GILLIERON, Marie-France GOY, Georgette GRAF, Myriam HUGUENIN, Monique JAQUET, Marlyse JOB, Eliane LUDI, Sylvie MARTINET, Catherine MASSON, Christine MEYLAN, Edith PEHM, Nicole PILET, Manuela PRIESTNALL, Paulette RUFENER-PERUSSET, Huguette THOMAS ; MM. Roland GABELLA, Bernard JATON, Nicolas MEZENEN, Marcel MICHEL, Christophe NEYROUD, Marc VON OW. Bravo et félicitations à tous ces juges.

Francine MEYSTRE remet également l'insigne à 18 moniteurs pour 10 ans d'activité, ce sont :

Mmes Yvette BUGNON, Carmen DESCOMBES, Evelyne GAUDARD, Raymonde GONET, Arlette GUI SOLAN CHATELAIN, Brigitte HOFER, Catherine IAGGI, Rose-Marie LEISER, Corinne MOREROD, Véronique PAPAUX, Nathalie PARIS, Valérie ROCHAT, Christine TOMBEZ ; MM. Pierre-Yves BRELAZ, Fabien EMMENEGER, Tony GLAUSER, Patrice GIRARDIN, Claude SCHNEIDER. Bravo et félicitations à tous ces moniteurs.

Point 8.4 : Titre honorifique Vétéran Cantonal

Véronique FRIEDEL a le plaisir d'appeler les 23 gymnastes ayant 15 ans d'activité dans leur société et âgé de 40 ans qui recevront le titre honorifique de vétéran cantonal, ce sont :

Mmes Marie-Thérèse CHABBEY, Chantal COTTIER, Danièle DESCOMBES, Christiane DEVAUD, Claudine GUILLARD, Anne-Marie MUTZENBERGER, Ludmilla

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE
MUTZENBERGER, Marlyse PASSELO, Marinette RIME, Marie-Françoise ROCHAT ; MM.
Willy BESANCON, Michel BONJOUR, Jean-Luc BOVEY, Olivier CHESEAUX, Jorg
GAEDECKE, Christian GRAF, François GRAF, Serge HERTIG, Claude MEYLAN, Yves
PELLAUX, Jean-François QUIBLIER, Pierre-André RAPIN, René TANNER.

Monsieur **Jean-Claude MOTTAZ**, président des vétérans vaudois a le plaisir
d'accueillir et de remettre l'insigne à ces 23 nouveaux vétérans cantonaux et
d'adresser de vives félicitations à tous ces gymnastes. Il remercie l'ACVG pour son
invitation et informe que l'Assemblée des Vétérans aura lieu à Lucens le 14 avril
2002.

Point 9 : Admissions – démissions des sociétés

Admissions :

Aucune société n'a demandé son admission à l'ACVG.

Démissions :

Les sociétés suivantes ont communiqué leur cessation d'activité, il s'agit de :

Aigle Culture Physique Bière Gym Dames Seniors Chexbres GH
Donneloye Dames Vufflens-Le-Château Gym Dames

Plusieurs sociétés ont fusionné durant l'année écoulée, la fusion sur le plan
cantonal a donné un élan que l'ACVG suit avec intérêt et satisfaction. Le Comité
Cantonal est prêt à apporter toute son aide aux sociétés de ce canton qui
désirent se regrouper.

Point 10 : Information Fédération Suisse de Gymnastique

Monsieur **Charly WEBER**, Vice-président de la FSG, apporte les salutations du
Comité Central et remercie l'ACVG pour son invitation. Il relate la fusion et
rappelle que l'avenir de la gymnastique vaudoise est entre les mains de l'ACVG et
encourage chacun à tirer à la même corde. Informations de la FSG : fête fédérale
de gymnastique en 2008 à Frauenfeld. Charly donne rendez-vous à tous pour
l'instant à la fête fédérale de Gym au Baselbiet du 13 au 23 juin 2002. Introduction
de la carte nominative FSG dès l'année prochaine. CAS : assurance un peu plus
complète, n'oubliez pas d'annoncer les cas à Aarau. Il se plaît à relever la parfaite
collaboration et adresse ses remerciements aux autorités cantonales.

Charly WEBER a le plaisir de remettre, sur proposition du comité cantonal, l'épingle
du mérite FSG à :

Mmes **Myriam HARNISCH et Trudy SCHMID ;**

MM. **Jean-Claude BRELAZ, Jean-François PITET et Claude SAVOYE.**

Notre président **Etienne MIEVILLE**, au nom de l'ACVG, félicite les récipiendaires de
l'insigne du mérite de la FSG, qui ont durant de nombreuses années dirigé la
gymnastique vaudoise, il est tout à fait normal qu'après les associations
cantonales en 2000, aujourd'hui ce soit notre fédération qui par la remise de cette
distinction reconnaisse les mérites des ces personnes. Les gymnastes vaudois sont
reconnaissants pour tout ce qu'ils ont apporté à la gymnastique de ce canton. Il
remercie Charly WEBER pour ses propos.

La parole est donnée à M. Jean-Jacques MEYSTRE, président technique de l'Union
Romande de Gymnastique.

Monsieur **Jean-Jacques MEYSTRE** apporte les salutations de l'URG. Il déplore le renoncement à l'organisation de la fête romande de gymnastique en 2005 par les Vaudois. La dernière fête romande dans le canton de Vaud a eu lieu en 1969. L'Association Fribourgeoise propose Guins. Il rappelle la date de l'assemblée annuelle URG qui aura lieu le 1.12.2001 à Fontaines. Il fait un appel pour la recherche d'organisateur pour le Championnat Romand Agrès pour fin septembre 2002.

Etienne MIEVILLE remercie M. MEYSTRE pour son message et le prie de transmettre les salutations des gymnastes vaudois au comité de l'URG et le remercier pour tout le travail qu'il accomplit pour les gymnastes romands. Il regrette que notre canton n'ait pu trouver d'organisateur pour la fête romande de 2005 et rappelle aux sociétés que l'ACVG a la responsabilité d'organiser en 2003 : l'assemblée des délégués de l'Union Romande et le Championnat Romand de sociétés et jeunesse (Vevey Jeunes Patriotes.).

Point 11 : Propositions des Sociétés

Dans le délai imparti, nous n'avons reçu aucune proposition des sociétés. Toutefois la demande est faite si un représentant d'une société désire s'exprimer.

Notre président a le plaisir de céder la parole à Mme Myriam HARNISCH, présidente de la commission Gymnaestrada.

Madame **Myriam HARNISCH** donne d'amples informations sur l'évolution du groupe vaudois qui participera à la Gymnaestrada à Lisbonne du 20 au 26 juillet 2003.

Etienne remercie Myriam pour ces propos et également d'avoir accepté la direction de cette commission Gymnaestrada.

Point 12 : Attribution des manifestations

L'organisation de la fête cantonale jeunesse en 2003 a été mise au concours par parution dans le journal **GYM**. A ce jour une candidature est parvenue dans les délais. Une délégation du comité cantonal accompagnée de collaborateurs des divisions ont pu visiter les installations prévues et confirmer que le candidat offre suffisamment de garanties pour l'organisation d'une telle fête. La société candidate est **Saint-Prex** à qui Etienne MIEVILLE donne la parole.

Madame **Béatrice MOREL**, présidente de la société de St-Prex argumente sa candidature par une rétrospective des manifestations que sa société a déjà organisées à ce jour. Egalement, cette fête cantonale jeunesse 2003 coïncide avec le 90^{ème} anniversaire de la société. St-Prex, près de tout et avec tout. Remerciements à Mme MOREL pour la présentation de cette candidature.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE
Les délégués acceptent d'attribuer la fête cantonale jeunesse 2003 à la société de St-Prex à l'unanimité et par de chaleureux applaudissements. Félicitations et rendez-vous dans cette cité en 2003.

Francine MEYSTRE a la tâche sympathique d'annoncer les manifestations ACVG qui ont trouvé preneur et remercie d'ores et déjà très sincèrement les futurs organisateurs de ces manifestations. Le calendrier des cours et manifestations 2002 paraîtra dans le bulletin ACVG-INFO de décembre 2001. Elle profite de l'occasion afin de tirer la sonnette d'alarme concernant la **formation**. Cette année, il y a eu une baisse considérable de fréquentation dans les cours. Elle lance un appel aux présidents et responsables techniques des sociétés, afin qu'ils s'assurent que leurs moniteurs et monitrices suivent au minimum un cours par année. Si la courbe de la formation baisse, automatiquement la courbe des sociétés vaudoises va suivre le même chemin.

Point 13 : Divers

Il est de coutume qu'un représentant des 6 Grands prenne la parole à notre assemblée, cette année, notre président a le plaisir d'accueillir Monsieur Gino MULLER, président des musiciens vaudois à qui il cède le micro.

M. **Gino MULLER**, commence par ces mots « Couchez-vous sur le dos, calez bien vos pieds, croisez vos mains derrière la tête, relevez lentement le haut du corps jusqu'à atteindre la position assise, puis retournez à la position couchée ». Pour certains exercices, vous gymnastes, avez besoin de la musique. Pour exécuter cette musique, nous fanfarons, avons besoin de muscles entraînés. Aussi, avoir réuni des sportifs et des musiciens, au sein des 6 Grands relevait finalement du simple bon sens.

Il qualifie d'historique l'assemblée d'aujourd'hui ; la 1^{ère} d'un nouveau couple. Que nous soyons gymnastes, footballeurs, tireurs, chanteurs, musiciens ou membre d'une société de jeunesse, avons un point commun, nous consacrons une grande part de nos loisirs à une passion au sein d'une société où se côtoient des gens de tous âges et de toutes conditions.

Il se fait l'interprète des autres grandes associations en disant MERCI et en souhaitant longue vie à l'ACVG et surtout aux jeunes mariés en reprenant cette pensée du philosophe grec Démophile : « La terre fait attendre ses présents à chaque saison, mais on recueille à chaque instant les fruits de l'amitié ».

Etienne MIEVILLE remercie M. MULLER de ses excellents propos et le prie de transmettre le salut des gymnastes vaudois à son Comité.

Notre président se fait un plaisir d'appeler sur le devant de la scène **Cédric CRAUSAZ**, responsable de notre site ACVG et lui adresse nos sincères remerciements et félicitations pour tout le travail qu'il accomplit au sein de l'ACVG.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE GYMNASTIQUE
Le 13 octobre dernier à Yverdon, l'association vaudoise de gymnastique d'hommes a été dissoute, son dernier président M. **Jean-Claude SAPORITI** relate le chemin de l'AVGH et remet officiellement son drapeau, ainsi que la caisse à l'ACVG. Il est assuré par Etienne MIEVILLE que le drapeau des GH figurera en bonne place dans nos locaux de Maillefer.

Mme **Viviane GAY BALMAS**, présidente de la société de Lavey, donne quelques informations sur le déroulement de la suite de la soirée.

Notre président **Etienne MIEVILLE**, remercie au nom des gymnastes vaudois la société de Lavey, ainsi que les autorités communales de leur accueil et pour le vin d'honneur.

Il adresse sa gratitude à la commission du sport toto pour l'appui financier qu'elle apporte à l'ACVG, sans lequel il ne serait pas possible d'assumer les tâches qui lui incombent. Il incite les délégués à jouer au sport toto.

Il remercie toutes les collaboratrices et collaborateurs de notre association pour leur travail indispensable à la bonne marche de l'ACVG, ainsi que ses collègues du comité pour leur soutien et disponibilité à la cause de la gymnastique vaudoise.

Il clôt cette 1^{ère} assemblée des délégués ACVG 2001 et donne rendez-vous à tous pour la 2^{ème} AD à Valeyres s/Rances le samedi 9 novembre 2002.

Assemblée des délégués ACVG 2001 levée à 16h35.

Janvier 2002

La secrétaire :
Marianne Petermann